

On passe au vert

Plan sur l'environnement 2026-2031

Ensemble pour demain





Message de la présidente-directrice générale

En tant que média de service public, CBC/Radio-Canada a la responsabilité de bâtir un diffuseur public écoresponsable dont les Canadiens et les Canadiennes peuvent être fiers. Le plan environnemental 2026-2031, *On passe au vert : ensemble pour demain*, s'appuie sur les bases établies dans notre plan précédent et les progrès accomplis à ce jour.

Ce nouveau plan quinquennal est structuré autour de trois chantiers d'écoresponsabilité : 1. *Notre production*, qui vise à créer du contenu de manière écoresponsable; 2. *Notre empreinte*, qui privilégie les solutions écoénergétiques et à faibles émissions de carbone dans nos activités quotidiennes; 3. *Notre engagement*, qui sert à encourager la promotion de solutions durables et le partage de connaissances avec les partenaires de l'industrie.

Pour mesurer nos progrès, nous avons établi deux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à atteindre d'ici 2035 : 1. diminuer de 50 % les émissions découlant directement des actifs détenus par la Société; et 2. diminuer de 40 % nos émissions indirectes générées par d'autres sources. Ces objectifs visent à nous rapprocher de notre engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

L'écoresponsabilité est un travail de longue haleine. Ce plan est une feuille de route qui nous permettra de bâtir ensemble un avenir plus vert pour la population canadienne.

Marie-Philippe Bouchard

Présidente-directrice générale
CBC/Radio-Canada



On passe au vert : ensemble pour demain

Le principe sous-jacent du plan stratégique :

Chantier 1 – Notre production



Une journaliste et une équipe de tournage réalisant un reportage dans une rue enneigée.

Sur le plan de la production, nous tiendrons compte des enjeux climatiques dans nos comportements, nos actions et nos contenus, et nous continuerons de faire progresser la production durable au Canada.

1. Reconnaître l'importance de la collaboration

Nous miserons sur l'innovation et la collaboration pour créer et exploiter des contenus conformes aux principes établis en production durable. Nous chercherons à revoir nos besoins en matière de transport, à privilégier l'économie circulaire et à travailler avec nos fournisseurs et partenaires de production, motivés par la vision commune de réduire notre empreinte carbone.

2. Offrir des contenus fondés sur la science

Nous proposerons des contenus fondés sur la science. Nous irons à la rencontre des auditoires pour présenter les répercussions du climat sur leur vie quotidienne et leur fournir les outils nécessaires pour distinguer le vrai du faux.

3. Resserrer les liens avec les communautés

Nous continuerons d'offrir des espaces pour mettre en lumière les solutions aux enjeux climatiques. Nous mettrons de l'avant les contenus locaux qui présentent les défis climatiques et les pistes d'action propres à chaque communauté.

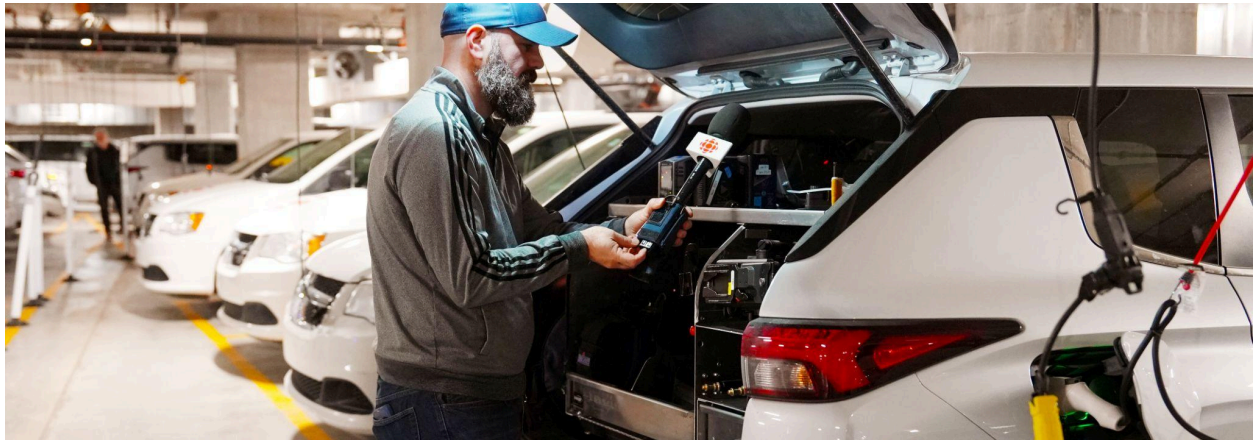
4. Intégrer l'environnement naturel à notre vision de la culture canadienne

Nous respecterons l'environnement et examinerons l'impact de nos activités de



production sur la biodiversité, et encouragerons des voies d'action pour réduire celui-ci autant que possible.

Chantier 2 – Notre empreinte



Un employé de Radio-Canada en train d'insérer des piles rechargeables dans son micro.

Nous continuerons de privilégier les solutions à faibles émissions de carbone et écoénergétiques dans nos activités de production et d'exploitation et dans nos processus décisionnels pour réduire notre empreinte.

1. Viser la carboneutralité à l'horizon 2050

Nous réduirons de 50 % les émissions de gaz à effet de serre découlant directement de nos activités (portées 1 et 2) et réduirons de 40 % les émissions indirectement reliées à nos activités (portée 3) d'ici 2035¹.

2. Évaluer les occasions et les risques

Nous évaluerons et quantifierons les risques et les occasions liés aux changements climatiques touchant les infrastructures et les biens que CBC/Radio-Canada possède ou loue, conformément aux cadres internationaux reconnus et établis; nous atténuerons les risques ainsi identifiés.

3. Poursuivre une démarche zéro déchet

Nous nous engageons à suivre une démarche zéro déchet. En continuant d'appliquer les principes d'économie circulaire, nous réduirons le plus possible la production de déchets, et chercherons des moyens de refuser ou de réduire la consommation et de réutiliser, réparer, remettre à neuf ou recycler les matériaux. Nous établirons des processus de fin de vie sécuritaires et écoresponsables pour les matériaux utilisés.

¹ Par rapport à la base de référence de 2019.



4. Assurer un approvisionnement responsable

Nous achèterons de manière responsable en sélectionnant des produits et des services ayant un impact minimal sur l'environnement, lorsque applicable. Nous cherchons à réduire notre empreinte carbone liée à l'approvisionnement et à collaborer avec des fournisseurs engagés dans une démarche écoresponsable. Nous maintiendrons l'application de critères d'écoresponsabilité dans notre chaîne d'approvisionnement, en évaluant les fournisseurs, les produits et les services.

5. Innover de façon responsable

Nous nous efforçons d'atteindre un juste équilibre entre l'innovation et la responsabilisation, en veillant à ce que l'écoresponsabilité soit considérée alors que les services gagnent en agilité numérique. Nous adapterons notre évolution aux technologies disponibles et aux nouvelles normes de l'industrie, tout en maintenant nos valeurs au cœur du processus décisionnel.

6. Mesurer les émissions liées aux services numériques que nous offrons

Nous chercherons à mesurer l'empreinte de nos services de diffusion en continu et l'impact de nos activités publicitaires. Nous procéderons à des évaluations et, autant que possible, nous mettrons en place des solutions pour réduire notre consommation et gagner en efficacité.

Chantier 3 – Notre engagement



Une employée conduit un vélo électrique près du Centre de radiodiffusion de Toronto.

Nous ferons preuve de leadership et accélérerons notre impact positif par l'action collective, en soutenant nos employés et nos partenaires pour qu'ils deviennent des agents de changement.

1. Être un chef de file de l'écoresponsabilité au Canada et dans le monde

Forts de notre mission de service public qui consiste à informer, éclairer et divertir, nous soutiendrons les pratiques de production et les processus opérationnels durables dans l'écosystème médiatique canadien, en collaborant avec des groupes



de médias et des associations industrielles au Canada et dans le monde entier. Nous mettrons en commun nos connaissances et nos apprentissages pour soutenir la recherche, les initiatives conjointes et l'échange d'information au sein de l'industrie.

2. Promouvoir les solutions écoresponsables

Nous partagerons aux auditoires notre rôle et notre contribution à la protection de l'environnement. Nous continuerons de démontrer nos efforts dans les communautés que nous servons.

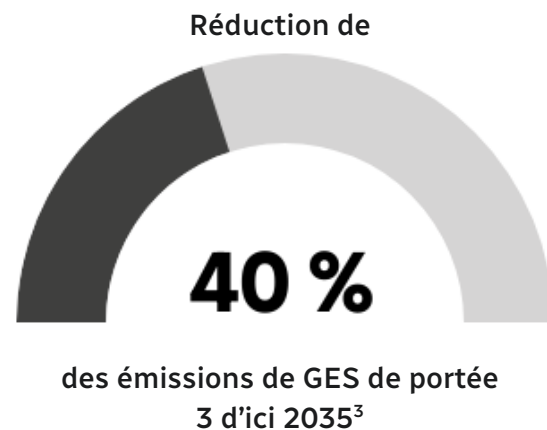
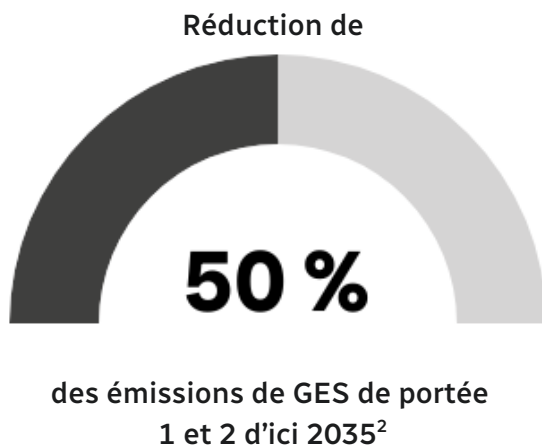
3. Progresser vers une culture de l'écoresponsabilité

Nous favoriserons une culture axée sur la conscience écologique et l'action pour l'environnement. Nous poursuivrons l'adaptation des processus internes pour faciliter l'intégration des principes d'écoresponsabilité dans nos activités de conception, de planification et d'exploitation.

4. Miser sur la transparence et la responsabilisation

Nous assumerons la responsabilité de nos émissions de GES et continuerons d'appliquer des cadres reconnus à l'échelle mondiale pour faire le suivi et rendre compte de l'empreinte carbone de l'organisation, incluant les initiatives pour la biodiversité, conformément aux exigences égales et aux pratiques exemplaires.

Cibles institutionnelles d'ici 2035



Important : Des facteurs extérieurs clés pourraient avoir des répercussions négatives sur l'exécution du plan, entre autres :

² Par rapport à la base de référence de 2019

³ Par rapport à la base de référence de 2019



- La qualité des données
- La dépendance envers des fournisseurs
- Les politiques publiques
- Les pressions sur les coûts
- La collaboration avec les partenaires de l'industrie
- La dépendance envers les technologies

CBC/Radio-Canada s'engage à examiner ses cibles de réduction tous les cinq ans et à les réajuster au besoin.